

LA PETANQUE CHAMBONNAISE 43

Compte rendu de l'A.G. du 15 11 2019

Membres présents : LEBRAT Guy, LEBRAT Marie Hélène, BEJARANO Jean Charles, CROZE Michel, RIOU Roland, excusé BLACHERE Jean Claude.

Adhérents : 23 présents, 1 excusé, 4 procurations, 10 absents sur 43 licenciés : le quorum est atteint.

La réunion commence par une phrase de bien venue du Président.

Les adhérents ont reçu les convocations à L'AG par courrier, avec l'ordre du jour.

- Bilan Moral succinct du président.
- Bilan Financier, lu par le trésorier, approuvé.
- Bilan sportif, lu par le secrétaire, approuvé.
- La parole est donnée à l'assemblée,
 - (1 remarque faite par M. RUSSIER Philippe, concernant une ligne du bilan financier au sujet de la somme attribuée au casse-croûtes (254€) réalisés en plusieurs fois pour récompenser les bénévoles présents pour la réfection des nouveaux jeux vers le stade. Après vérification, cette somme comprenait également, l'achat des clous, rondelles, ficelles pour traçage des terrains, également l'achat d'une bouteille d'alcool pour remercier les services techniques de la Commune pour leurs participations actives. Cette somme comprenait également l'achat des récompenses faites chez OBUT pour la journée Inter-sociétaires.)
 - (1 intervention de M. FERNANDEZ Henri, concernant le flockage des sponsors sur les maillots, qui ne sont plus actifs au niveau financier. Il est vrai qu'au départ de la confection des vêtements, un sponsor avait été trouvé pour cela et qui n'existe plus. Il avait été validé pour 3 ans d'existence. Les autres sponsors, Commune du Chambon sur Lignon et Intermarché sont toujours actifs. Pour 2020 si certains équipements doivent être renouvelés ou fabriqués, ils devraient subir quelques modifications. Pour mémoire la ligne de vêtements existante chez ce fournisseur ne devrait plus être fabriquée en 2021. Une réflexion et une décision devra être prise à ce moment-là. Concernant les sponsors actuels une plaquette devra être faite pour qu'ils apparaissent tous.)
 - Le trésorier annonce une année positive de 642.26€, celle-ci est le résultat de l'organisation de 2 concours d'été qui ont été le fait d'un collectif de bénévoles. Ceux-ci ont pris l'initiative pour la réalisation des nouveaux terrains au stade permettant ces concours.
 - Le secrétaire annonce pour l'année prochaine la demande de compétitions, faite lors de la réunion de Secteur de l'Yssingelais avec le CD43. Cette demande, après forcing fait au niveau d'autres clubs, est validée pour l'organisation de 1 concours officiel en doublettes le samedi 06 juin 2019 à 14h30, 1 concours officiel + de 55ans en doublettes le jeudi 18 juin 2020 à 14h30, l'organisation de la journée des 1/8 et 1/4 de finales du Challenge du Comité le Dimanche 30 Aout 2020 à partir de 09h00 (prise en charges des repas de midi), l'organisation de la réunion de Secteur de l'Yssingelais pour début Octobre 2020, à valider par le CD43. (Avis aux bénévoles)
 - Le secrétaire annonce la compétition Inter-sociétaires 2020 à organiser fin Juin, afin de pouvoir avoir un temps plus agréable. La date sera à définir.
- Dernier point à l'ordre du jour, le renouvellement du bureau. Après lecture des feuilles d'appel à candidature, 8 candidats se sont présentés. Après lecture des noms, l'assemblée a voté à l'unanimité pour ce nouveau bureau. Celui-ci s'est réuni en aparté pour constituer les postes. Faisant suite à leur décision, le bureau est le suivant : Président : JUBAN Joseph, Vice-Président : FERNANDEZ Henri, Trésorier : FERNANDEZ Ghislaine, Trésorier Adjoint : GUILHOT Florian, Secrétaire : BEJARANO Jean Charles, Secrétaire Adjoint : FAURE Marie Anaïs, Membres : BLACHERE Jean Claude, CROZE Michel, RIOU Roland.
Ce nouveau bureau sera envoyé à la Préfecture pour validation.

▪ Questions diverses 2018 concernant les nouveaux locaux de la pétanque :

Pour information, le collectif des bénévoles, après recherches, a obtenu de la part du Club de Foot et de la Commune, un accord pour le partage de la buvette et des WC, ainsi que la possibilité d'effectuer des rencontres de pétanque sur les terrains disponibles. Ce qui a été fait au niveau du championnat vétérans. L'accord de la restauration de l'ancien parking du stade a suivi (22 bénévoles se sont mobilisés) ce qui a permis l'organisation des 2 concours d'été, avec succès.

Un permis de construire est sorti de terre concernant la construction d'un bâtiment pour une salle de musculation pour le foot, ce qui nous pénalise la surface de terrain disponible pour la pétanque.

Le projet de prolongement du terrain vers l'ancien parking est à l'ordre du jour pour 2020. L'étude et la demande de validation de la Commune est en cours et sera évoqué pour la réunion des Associations. L'aménagement d'éclairage et d'un abri sera aussi étudié.

Pour mémoire le coût de la licence de pétanque au Chambon n'a pas changé : 35€ dont 27€ est reversé au Comité 43, le restant 8€ est reversé au club.

Pour information, un joueur a demandé sa mutation et une nouvelle licenciée s'est présentée.

Souhaitons que la saison prochaine soit aussi dynamique et volontaire.

Prochaine réunion ou plutôt permanence, le Samedi 07 Décembre 2019 de 09h00 à 12h00, Salle des Bretchs, 1er étage, pour la récupération des licences et nouvelles licences. Les licences seront emmenées début Janvier 2020 pour validation. (Les licences seront présentées au CD43 avec le certificat médical à jour, une photo pour les nouvelles et le montant correspondant.) sans cela elles ne seront pas prises en considération.

Signé : Le Président, Le Trésorier, Le Secrétaire